

Tagung Parkforschung Schweiz Colloque Recherche sur les Parcs Suisses

Dienstag, 29. Oktober 2019 | Mardi 29 octobre 2019

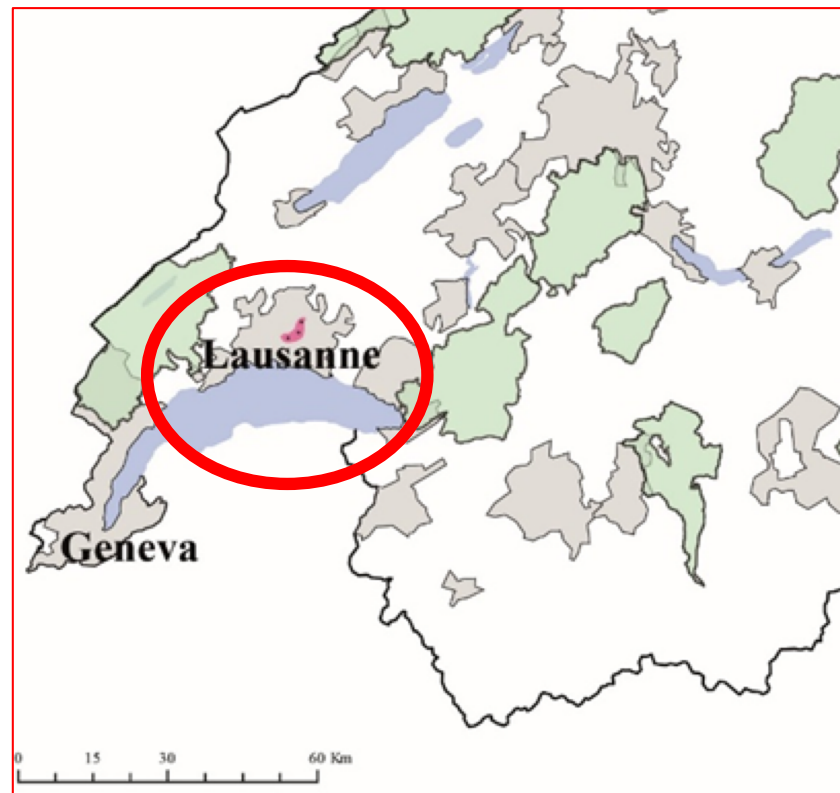
Les enjeux agricoles du projet de parc naturel périurbain du Jorat

29.10.2019

Dr. Joëlle Salomon Cavin

Contexte

- Un projet de parc naturel péri-urbain lancé en 2014 dans la région du Jorat
- Plus grand massif forestier d'un seul tenant du plateau Suisse
- Situé au Nord de Lausanne



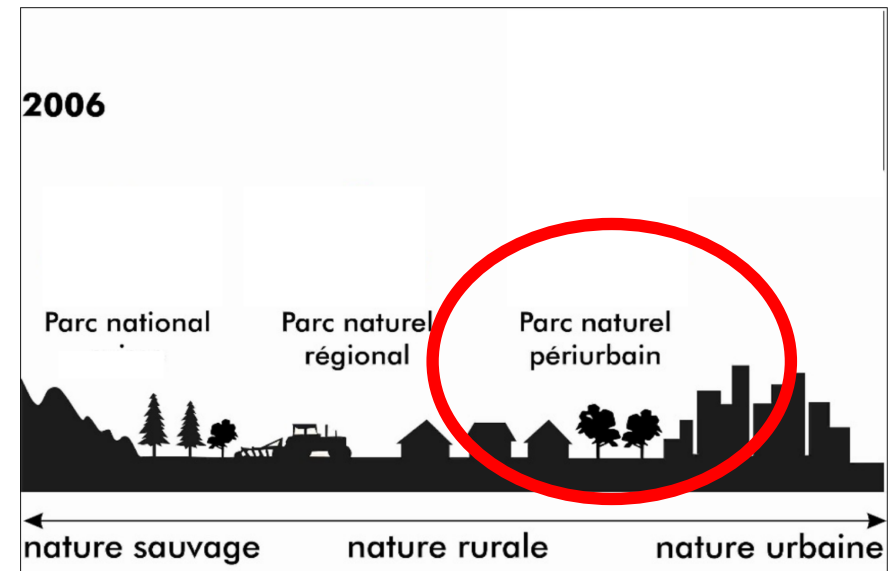
Contexte

La Parc naturel Périurbain (LFPN 2006):

- proche de la ville, accessible en TP
- **Zone centrale** dévolue à la libre évolution des processus naturels et /de nombreuses restrictions
- **Zone de transition** permet à la population de découvrir la nature



Zone centrale
Zone de transition



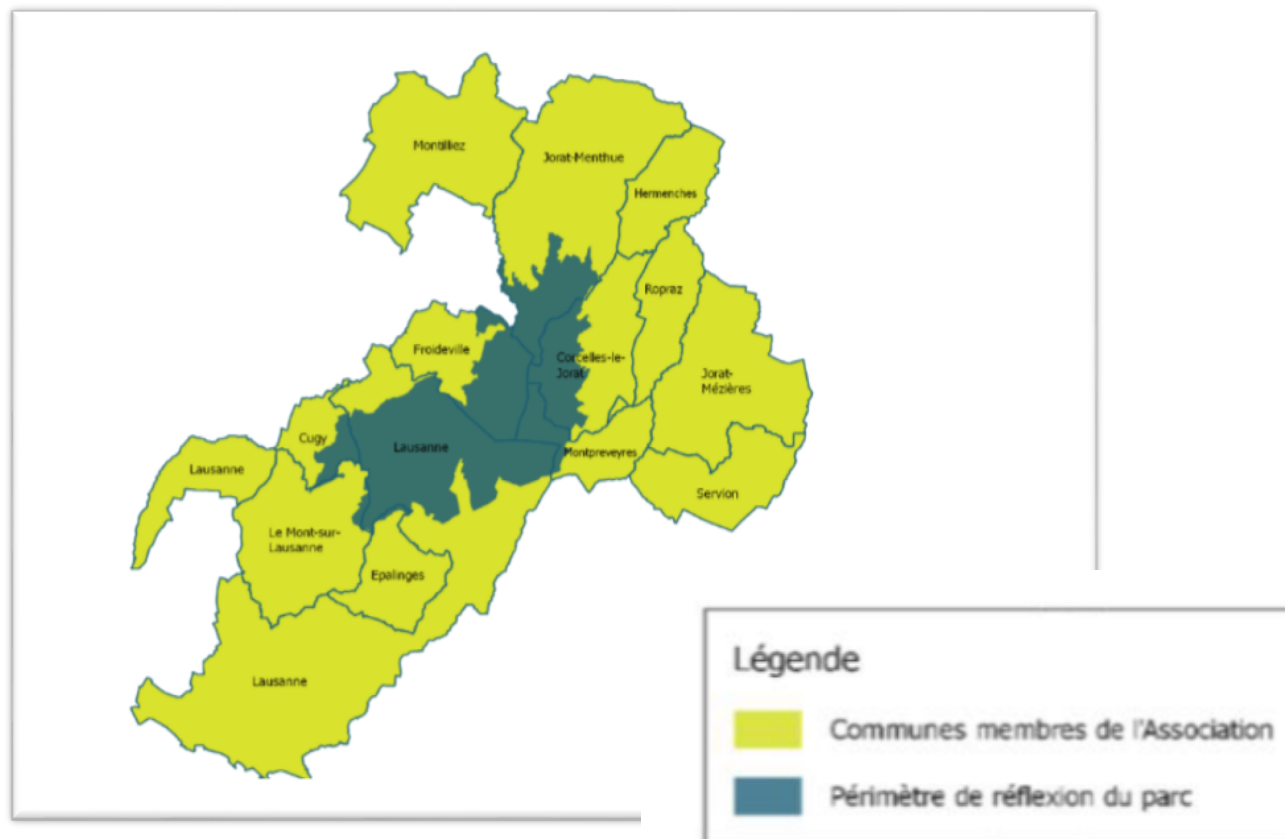
(Hess, Salomon Cavin, 2015)

		Localisation	
		Rurale	Péri-urbaine
Nature cible	Aires naturelles	Parc national	Parc naturel périurbain
	Aires anthroposisées	Parc naturel régional	

(Salomon Cavin, 2013 d'après B. Galland, 2010)

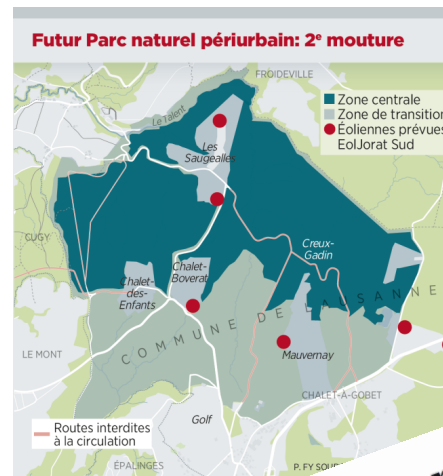
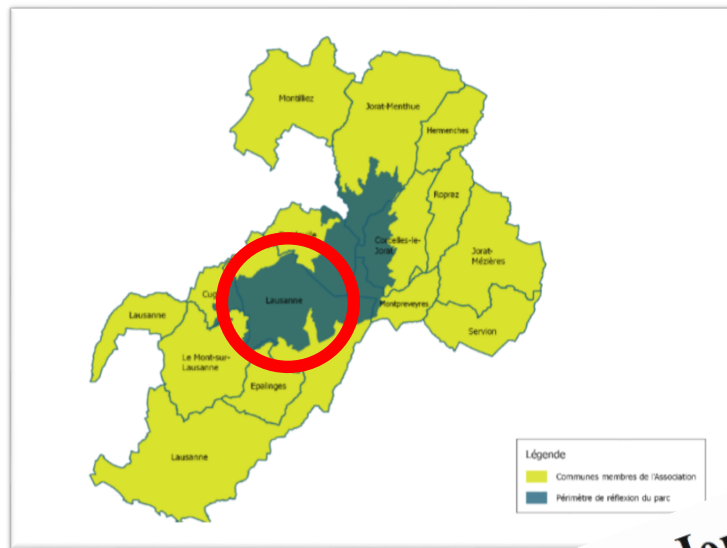
Contexte

Un projet très contesté et largement redéfini dans son périmètre ces derniers mois



Contexte

- Un projet très contesté et largement redéfini dans son périmètre ces derniers mois



Corcelles-le-Jorat gifle le projet de parc naturel
Nature Le Conseil communal a refusé lundi à une écrasante majorité de mettre deux parcelles forestières à disposition du projet



Contexte

- Présence d'espaces cultivés dans et autour du parc
- **Mais** : une catégorie de parc naturel qui ne prend pas en compte, a priori, les espaces cultivés



PNP du Jorat

Espaces agricoles

- Périimètre de réflexion du parc
- Communes membres de l'association JUTAVAQ
- Zone agricole



(Dusserre-Bresson, Salomon Cavin, 2018,
cartographie : Keria Grize)

Objectifs de la recherche

- 1 - Expliciter les craintes et les opportunités identifiées par les agriculteurs au sujet du projet de parc
- 2 - Elaborer des propositions concrètes pour une prise en compte de l'agriculture dans le cadre du projet de parc naturel périurbain du Jorat

Méthode

- **Enquête qualitative** par entretiens auprès d'un panel diversifié de
 - 20 agriculteurs
 - 3 transformateurs (brasseur, boulanger, fromager) de la région joratoise.
- **Groupe de suivi** pour discuter des résultats et propositions :
 - représentants du PNP Jorat,
 - d'agriculteurs de la région et d'organismes agricoles,
 - de représentants de la ville de Lausanne
 - du service cantonal de l'agriculture.

Résultats

Le parc est avant tout perçu par les acteurs agricoles comme source de problèmes

Inventaire des avis exprimés par les agriculteurs et transformateurs (Dusserre Bresson, Salomon Cavin 2018)

Opportunités	Craintes
Pour les transformateurs, le parc est l'occasion de créer une « image » pour le Jorat ***	Prolifération de la faune (sanglier) ****
Elaboration d'une « plateforme » et d'une « vitrine » de la production agricole du Jorat*	Restrictions quant à l'entretien des lisières forestières en bordure de champs. ***
Réserve d'auxiliaires de cultures (buses etc.)*	Crainte d'une extension de la surface forestière sur la surface agricole***
	Risque d'une sur fréquentation des espaces agricoles à la périphérie du parc ***
	Risque de pollution du fourrage par les déjections canines***
	Risque d'un empiètement des infrastructures d'accueil sur les surfaces agricoles (parking)***
	Augmentation du trafic routier**
	Confiscation pour le compte des citoyens des ressources de l'arrière-pays ***
	Manque de transparence et d'information sur le projet***
	Pression environnementale supplémentaire /Manque de confiance dans la pérennité des fonds de la confédération***
	Contradiction entre la politique énergétique en faveur de la filière bois et la mise en réserve d'une partie du Jorat ***
	« flicage » de la forêt, restriction des « libertés »**
	Perte de pouvoir local (communale) au profit d'une entité au contour flou***
	Fin du rapport historique des agriculteurs au bois du Jorat
	Absence d'articulation entre fonction récréative et promotion agricole
	Sentiment d'effacement de la mémoire du lieu.

Résultats (1)

Opportunités surtout pour les transformateurs :

« Je pense que c'est bien, parce qu'un parc ça veut dire que c'est de la notoriété, ça fait causer... ça donne de l'épaisseur, ça explique aux gens que le Jorat ça existe »

Mais beaucoup moins du côté des agriculteurs :

« Les gens ne vont pas venir au parc pour faire leurs commissions, ils ne vont pas sortir des sentiers pour venir nous voir dans nos fermes et nous acheter des produits, ils sont là pour se détendre, pour se promener en forêt »

Résultats (2)

Une pression supplémentaire sur l'exploitation sans contreparties :

- pression exercée par la faune sauvage (**sangliers**)
- nuisances liées à la présence de nouveaux visiteurs : ex incivilités (chiens), dégradation des lisières.

« On a des prairies artificielles, pour des gens, dans leur tête c'est de l'herbe quoi. Quand ils viennent dans le fourrage comme ça haut, si les gens vont se rouler dedans, pour eux c'est de l'herbe, point, ça n'a quelque part aucune valeur dans leur tête. Alors que pour nous c'est la matière première pour nos bêtes quoi. »

- Craintes de **prescriptions environnementales supplémentaires** déconnectées des réalités productives

Résultats (3)

Remise en cause d'un rapport traditionnel à la forêt :

- Une forêt qui ne sera plus ni soignée ni exploitée

«Avec les nouvelles méthodes, il faut tout laisser par terre, nous on ne laissait rien par terre, on nettoyait bien, tac, on faisait même du feu, c'est pas bien le feu on va dire, mais on faisait du feu pour que ce soit propre, maintenant il faut laisser des tas».

« Mettre des interdits dans une zone nature, on a l'impression qu'on remet en cause tout le travail qui a été fait par nos aînés, on a des forêts magnifiques, avec du bois de top qualité, dans ces bois du Jorat, et puis on va les mettre en réserve sur des surfaces forestières qui sont facilement exploitables»

- Une forêt qui va se dégrader ...

certains problèmes conséquents. Une forêt non-entretenu se densifie. Les arbres meurent peu à peu, tombent de façon imprévisible, et rendent la forêt impraticable. Sans parler des ronces et autres mauvaises herbes qui reprennent leur partie de territoire. En soi, un parc est bénéfique aux nuisibles. Les insectes et les rongeurs prennent le plein bénéfice d'un tel projet. Les mammifères, par contre, pas diffé-

Résultats (4)

Une opposition ville-campagne:

- Un parc pour citadins:

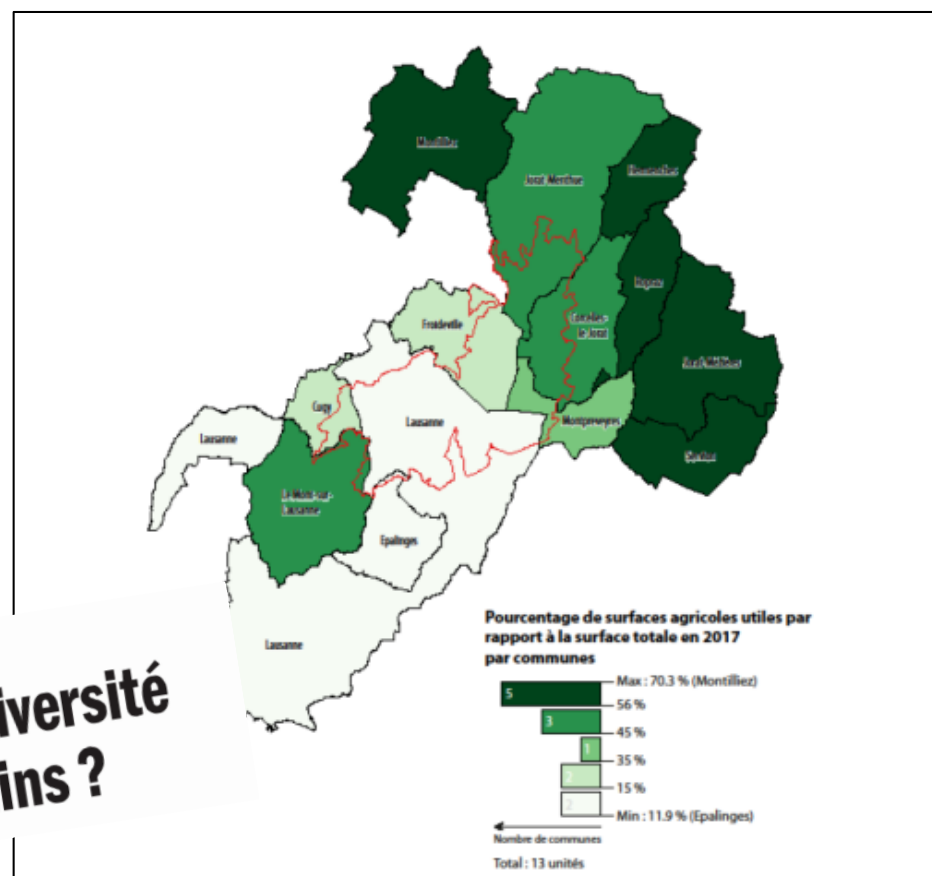
« La ville, j'entends, ils sont en train de consommer gentiment leur zone verte là, chez eux, ils ont envie de s'étendre, ils ont envie voilà, ils ont besoin de nouveaux territoires, et puis moi je ne suis pas tellement d'accord, moi j'appelle ça, c'est un peu des mauvaises habitudes, la zone urbaine, de prélever les choses qui les intéressent dans l'arrière-pays. »

*« Oui mais nous **on n'a pas envie d'être une zone de détente pour les citadins** quoi, on n'a pas envie d'être, en fait, le truc qui leur donne bonne conscience. »*

Résultats (4)

“Avec ce projet de parc, certains ont vu là l’opportunité pour la ville de Lausanne de réaliser un rêve urbanistique qui est d’allier croissance démographique et industrielle au dogme de durabilité»
(l’interpellation Yvan Pahud (UDC) au Grand Conseil)

Carte 2 : Pourcentage de la surface agricole utile par rapport à la taille des communes



(Dusserre-Bresson, Salomon Cavin, 2018, cartographie : Keria Grize)

Assemblée générale de l'Association « Parque pas mon Jorat »
**Les bois du Jorat: un parc dédié à la biodiversité
ou en faveur des loisirs pour les citoyens ?**

Conséquences pour la pratique

1- Le parc doit préciser sa mission de manière à intégrer les espaces, les pratiques et les acteurs agricoles dans son fonctionnement et en particulier :

- Préciser le rôle du parc dans la gestion de la faune sauvage
- Spécifier les prescriptions agricoles de la zone de transition
- Définir un code de conduite dans les espaces agricoles à l'intérieur et en limite du parc
- Réorienter les missions - pédagogiques, scientifiques et de conservation du parc – pour intégrer l'agriculture.

Conséquences pour la pratique

2- Le parc peut contribuer à la construction d'une identité agricole joratoise et au développement d'un projet agricole pour cette région, et en particulier :

- ➤ Venir en appui au montage de dossiers (type PDRA) grâce à ses ressources administratives
- ➤ Mettre ses outils de communication à disposition pour la promotion agricole joratoise
- ➤ Fonctionner comme un incubateur en aidant à nouer des partenariats économiques et financiers.

Quelles perspectives de recherche?

1 - Activités productives et objectifs de conservation : *L'agriculture peut-elle trouver sa place dans les objectifs environnementaux d'un PNP ?*

Ex : Le parc peut-il être conçu comme un laboratoire d'agriculture forestière ?

2- Economie agricole et aires protégées : *Ce type de parc peut-il constituer un moteur pour le développement économique de l'agriculture à l'instar d'un PNR ?*

3 - Monde rural /monde urbain : *Comment adapter cette catégorie de parc à un espace périurbain multifonctionnel, un entre-deux entre urbanité et ruralité ? Comment faire cohabiter différentes conceptions de la forêt dans un projet de conservation ?*

Quelles perspectives de recherche?

Quelle place pour les activités productives (agriculture et la sylviculture) dans les aires protégées périurbaines à forte valeur de conservation

Comparaison parc Jorat et forêt de Fontainebleau

- Ref : Natura 2000 (Winkel, et al. 2015).
- Ref : réseau *Urban protected areas* <http://www.upa-network.org/>
- Ref : Trade-offs » dans la conservation de la nature (McShane 2011, Masterson 2019, Rallings 2019)



Merci pour votre attention

Joelle.salomoncavin@unil.ch